

# Horaires et coordonnées de la préfecture et des sous-préfectures



## Accueil général de la préfecture

### Information et orientation du public - pas de délivrance de titre

📍 4 rue du Guesclin - Niort 📞 05 49 08 68 68 Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h45 et de 13h45 à 17h

Pour obtenir de premières informations sur nos horaires et conditions d'accueil,  
vous pouvez contacter à toute heure notre serveur vocal interactif (SVI) au 05.49.08.67.00

## Sous-préfectures de Bressuire et de Parthenay

Accueil uniquement  
sur rendez-vous

Contact mail

### Sous-préfecture de Bressuire

sp-bressuire@deux-sevres.gouv.fr

### Sous-préfecture de Parthenay

sp-parthenay@deux-sevres.gouv.fr

## Droits à conduire Commissions médicales



pref-permis@deux-sevres.gouv.fr

## Naturalisation



pref-naturalisations@deux-sevres.gouv.fr

## Étrangers

Permanence accessible  
via une permanence dédiée

📞 05 49 08 67 40

vendredi 12 mai : 14h à 16h  
lundi 15 mai : 14h à 16h  
lundi 22 mai : 14h à 16h  
vendredi 2 juin : 14h à 16h

✉️ pref-etrangers@deux-sevres.gouv.fr

**Merci de privilégier  
les contacts par mail**

## Pôle Armes

Permanence accessible  
via le standard de la préfecture

Pour une demande urgente en  
Dehors de ces horaires, il est  
possible d'envoyer  
un courriel à

✉️ pref-armes@deux-sevres.gouv.fr



@Prefet79



@Prefet79



@prefet\_des\_2\_sevres



www.deux-sevres.gouv.fr